

Création, reprise d'entreprise pour un indépendant

Objectif général

Elaborer un business plan, la communication, les partenaires, les financiers, les prospects, pérenniser son entreprise

Durée: 14 heures (2 jours)

Tarif : 975€ HT

Publics concernés

- Créateurs d'entreprise
- Coiffeur, salarié, conjoint collaborateur

Prérequis

- Aucun

Objectifs opérationnels pédagogiques

- La formation à la création et à la reprise d'entreprise a pour objectif d'apprendre au stagiaire à construire son projet entrepreneurial. Le but est de réussir à créer une entreprise viable et pérenne.

Programme contenu de la formation

- Le projet : Élaborer le projet, le business modèle et le plan juridique adaptée au projet, à son activité et à sa pérennité. Mettre en place son projet : 1. Concevoir la mise en œuvre du projet à partir de la stratégie et des objectifs définis en amont 2. Décider les choix techniques, économiques et budgétaires adaptés au projet (réalisation). 3. Définir la Pérennisation du projet (exploitation). Gérer et piloter son entreprise 1. Réfléchir et définir la communication stratégique du projet et comment la présenter auprès des partenaires, financeurs et clients. 2. Gérer son entreprise au quotidien 3. Contrôler et gérer des flux financiers. Prospector, animer et fidéliser une communauté autour de l'entreprise 1. Construire et entretenir des réseaux de communication pour le projet et sa pérennité. 2. Animer du développement commercial du projet 3. Mettre en place des actions pérenne pour fidéliser sa clientèle

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Aurélié RIPOCHE formateur qualifié et expérimenté dans son domaine, enregistré à la DREETS en tant que formateur
Valérie MARQUIS Dirigeante, Coordinatrice, référente pédagogique
Jessie TERRIEN Assistante Administrative
Morgane MECHIN Assistante Commerciale

Moyens pédagogiques

A fournir par l'organisme de formation

Salle technique, paperboard, vidéoprojecteur

Matériel à fournir par le stagiaire

Le stagiaire doit se référer à sa convocation

ILAE Formation

4 rue Louis Lépine ZI Bois Joly Sud
85500 LES HERBIERS
Email: contact@ilaeformation.com
Tel: 09.78.80.12.86



Méthodes utilisées

Pédagogie active et participative entre contenu théorique et pratique. Les démonstrations du formateur sont immédiatement mises en pratique avec supervision et accompagnement du formateur pour chacun des stagiaires.

Chaque stagiaire suit le déroulement du stage sur livret de formation dont le contenu est également projeté sur écran

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'Auto Evaluation du stagiaire (envoyée par mail)

Evaluation des acquis en cours de formation par le formateur

Evaluation à chaud de la formation par le stagiaire (envoyée par mail)

Evaluation à froid des acquis de la formation par le stagiaire (envoyée par mail)

Modalités et délais d'accès

Pour toutes questions prendre contact avec Valérie MARQUIS au 09.78.80.12.86

Documents délivrés

Feuille de présence

Support pédagogique

Attestation de stage

Facture

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage contactez-nous au 09.78.80.12.86

Les locaux peuvent recevoir des personnes à mobilité réduite. Des places de parking sont présentes et dédiées pour faciliter l'accès à la salle de formation située au RDC. Les personnes en situation de handicap devront se manifester en amont de la formation pour permettre au formateur d'aménager l'accueil et le lieu dans des conditions adaptées. Nous pourrions ainsi identifier les possibilités pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons la structure suivante : AGEFIPH Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés contact : Estelle GUERY / mail: eguery@cm-larochesuryon.fr .

Cette formation est ouverte et accessible aux personnes en situation de handicap.

Mise à jour le 04/04/2024